

Champlain, le 17 mai 2023

**OBJET :** Questions – réponses BAPE LET de Champlain

**Voici la réponse du MSSS à la question citoyenne sur les études du MSSS lors de la séance du 16 mai 2023.**

La question faisait référence à une recommandation du BAPE dans son rapport déposé au MELCCFP en janvier 2022, et plus spécifiquement à cet avis :

*Considérant les spécificités des matières résiduelles générées au Québec et des particularités de l'enfouissement comparativement à celles qui caractérisent d'autres pays, la commission d'enquête est d'avis que le ministère de la Santé et des Services sociaux devrait statuer sur la pertinence de documenter, par des études terrain, les niveaux d'exposition des populations résidant à proximité de différents types de lieux d'enfouissement (p. 275).*

**Voici donc la réponse à la question :**

En réponse à la question posée par une intervenante lors de la séance du 16 mai en soirée, le MSSS confirme qu'aucune étude sur le sujet n'a été amorcée au Québec. Toutefois, il collabore actuellement avec le MELCCFP dans les travaux visant à élaborer une feuille de route afin de donner suite aux recommandations formulées par le BAPE générique en janvier 2022, tel que mentionné par m. Nicolas Tremblay lors de son intervention en réponse à la question. Plus concrètement, une analyse de chacune des recommandations adressées au MSSS par la commission a été amorcée afin d'en évaluer la faisabilité. Pour ce faire, le MSSS travaille de concert avec les experts de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).